



LORENVUSIPA

L’atelier de Picasso : hôtel de luxe ou lieu de mémoire ?

Patrimoine

Le célèbre grenier de Picasso, rue des Grands-Augustins, qui constitue les deux derniers étages de l’hôtel de Savoie, sera-t-il transformé en chambres d’hôtel, malgré son classement aux Monuments historiques ? En dépit de l’importance de l’enjeu, rien n’est encore clair dans ce feuillet. Anne Hidalgo, encore un effort...

Je vous parle d’un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître. C’était aux heures les plus sombres de l’Occupation. L’ambassadeur d’Allemagne Otto Abetz visite l’atelier de Pablo Picasso. Il feuillette un album de photographies dans lequel une œuvre est intitulée *Guernica*. Admiratif, il regarde de la peinture : « C’est vous qui avez fait ça ? » Et le peintre de rétorquer : « Non, c’est vous. »

Nous sommes à Paris, dans le VI^e arrondissement, au 7 rue des Grands-Augustins. Un hôtel particulier a remplacé, au XVII^e siècle, l’hôtel d’Hercule, démoli en 1675. Il fut ensuite reconstruit sous le nom d’hôtel de Savoie, nom conservé jusqu’à aujourd’hui. Un hôtel très particulier : Balzac situa à cette adresse l’atelier du peintre Frenhofer dans sa nouvelle *le Chef-d’œuvre inconnu* ; l’auteur de *la Comédie humaine* ne pouvait évidem-

ment deviner qu’un siècle plus tard, au même endroit, dans le même superbe atelier aux poutres apparentes et à l’espace souverain, allaient naître des dizaines de chefs-d’œuvre d’un artiste devenu le plus célèbre du XX^e siècle.

L’histoire vaut d’être contée eu égard à la tragi-comédie qui s’y déroule depuis quelque temps. En 1923, une centaine d’huissiers de la région parisienne achètent l’immeuble, qui devient donc propriété de la Chambre des huissiers de justice de Paris (CHJP – à ne pas confondre avec la Chambre nationale). Le bien est inaliénable et ne peut donc être vendu, malgré une tentative avortée dans les années 1990. Les deux derniers étages de l’immeuble furent occupés par Jean-Louis Barrault qui en fit le siège de son théâtre entre 1932 et 1936 et qui y accueille notamment le groupe Octo-

bre de Jacques Prévert. Les surréalistes y lancèrent leurs plus vibrantes polémiques. Mais ce qui rendit ce lieu définitivement mythique et patrimonial, c’est la présence de Pablo Picasso qui y habita et y travailla quotidiennement entre 1937 et 1945 et qui n’abandonna les lieux qu’en 1955, époque où il s’était installé en partie dans le Midi. La dimension historique de l’immeuble a été augmentée par le fait qu’il s’agit désormais de l’unique lieu parisien où travailla et vécut Picasso, puisque le Bateau-Lavoir de Montmartre fut incendié il y a des décennies.

En mai 2014, soulagement des partisans de la sauvegarde du lieu qui pensent celui-ci désormais intouchable...

Pendant près d’un demi-siècle, rideau. Les deux étages de l’atelier tombent en désuétude et presque en ruine, jusqu’à ce que les propriétaires décident, en 2002, d’abriter gracieusement le CNEA (Comité national pour l’éducation artistique), qui sera chargé d’effectuer à ses frais tous les travaux nécessaires à la restauration du lieu – ce qui fut fait. Pendant des années, expositions et manifestations, visites scolaires et conférences se succèdent dans ce “grenier” que tous s’accordaient désormais à considérer comme faisant partie intégrante du patrimoine historique de la capitale.

En 2010, changement de programme : les propriétaires décident d’arrêter la convention d’occupation signée avec le CNEA, qui sera obligé de quitter les lieux par décision de justice en 2013, malgré une pétition signée par un millier d’intellectuels et d’artistes. En revanche, en mai 2014, la commission régionale du patrimoine et des sites décide à l’unanimité le classement des deux derniers étages de l’hôtel de Savoie à l’inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Soulagement des partisans de la sauvegarde du lieu, qui pensent que celui-ci devient désormais intouchable. Le CNEA cherche assidûment une solution. En témoignent deux e-mails que nous avons pu nous procurer, en date des 22 et 24 mars 2013, dans lesquels Alain Casabona prévient M^e Denis Calippe, président de la CHJP, qu’Olivier Picasso, petit-fils du peintre, recherche un lieu pour une fondation

privée. Celui-ci écrit d'ailleurs lui-même à M^e Calippe en confirmant son intention et en souhaitant le rencontrer afin de louer l'immeuble pour en faire éventuellement un lieu de mémoire, d'activités et de recherches lié à son grand-père. Mais les propriétaires de l'immeuble avaient une autre idée : ce qu'ils veulent, c'est faire du 7 rue des Grands-Augustins une résidence hôtelière de luxe. Ils prennent contact avec la société immobilière Helzear. *Quid* alors, dans ce cas, des deux derniers étages ? Helzear publie, en septembre 2014, une pétition au *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, afin d'obtenir un permis de construire visant à transformer l'immeuble en hôtel de luxe.

En juillet 2015, alléluia ! un lapin magique sort du chapeau. La Mairie de Paris publie un communiqué selon lequel un accord juridique aurait été signé entre la société Helzear et Maya Picasso et ses enfants sur le devenir du grenier des Grands-Augustins. Tout va bien ? Tout est préservé ? Pas vraiment.

Cet accord prévoit la création d'un espace artistique dédié à la mémoire du peintre... au rez-de-chaussée de l'immeuble historique. Un espace de 30 mètres carrés ! En revanche, aucune

Les reproductions de "Guernica" orneront-elles un jour des chambres d'hôtel chèrement louées ?

précision connue sur les deux derniers étages. Nous avons essayé d'obtenir le texte de cet accord à la Mairie de Paris : peine perdue. En attendant, celle-ci a bien délivré le permis de construire du projet hôtelier. Le maire du VI^e arrondissement, Jean-Pierre Lecoq, écrit à Anne Hidalgo le 28 juillet 2015 : « *Il apparaît à mes yeux ainsi qu'à plusieurs autres spécialistes fins connaisseurs du dossier que les plans sur lesquels la Direction de l'urbanisme a été amenée à se prononcer sont des plans obsolètes qui ne prennent pas en compte cet accord de dernière minute [avec Maya Picasso].* » Le maire du VI^e s'interroge sur l'accès prioritaire

au public scolaire et aux amateurs d'art. Et il ajoute : « *Il est grand temps de rassurer tous ceux qui considèrent que cet endroit mythique de la capitale doit conserver définitivement sa vocation patrimoniale et historique...* » Pas de réponse de la Mairie de Paris.

Depuis, s'est constitué un comité de défense des ateliers des Grands-Augustins, sous la présidence de l'architecte Michel Cantal-Dupart qui, devant le silence des autorités et la non-communication des plans précis du futur palace, et surtout des deux derniers étages, a déposé un recours devant le tribunal administratif pour demander l'annulation du permis de construire. La décision du tribunal doit intervenir dans les prochaines semaines.

On en est là. Les reproductions de *Guernica* orneront-elles un jour des chambres d'hôtel chèrement louées du dernier étage, où le fantôme de Picasso sera parti sans laisser d'adresse ? Le génie du lieu continuera-t-il à exercer sa poésie ? La suite au prochain épisode. ● André Bercoff

PRIMARDECO

Maison de Ventes aux Enchères



**JÉRÔME
de COLONGES**

LE COMMISSAIRE-PRISEUR QUI DÉFEND VOS VALEURS



Ligne directe de Jérôme de Colonges : 06.03.31.57.45

- **EXPERTISES ET VENTES AUX ENCHÈRES : OBJETS D'ART, ANTIQUITÉS, TABLEAUX, GRANDS VINS, BIJOUX, ARMES**

- **DEPLACEMENTS DANS TOUTE LA FRANCE**

www.primardeco.com / contact@primardeco.com

HOTEL DES VENTES - 14 rue du Rempart St - Etienne - 31000 Toulouse - Tel. : 05.61.12.62.62